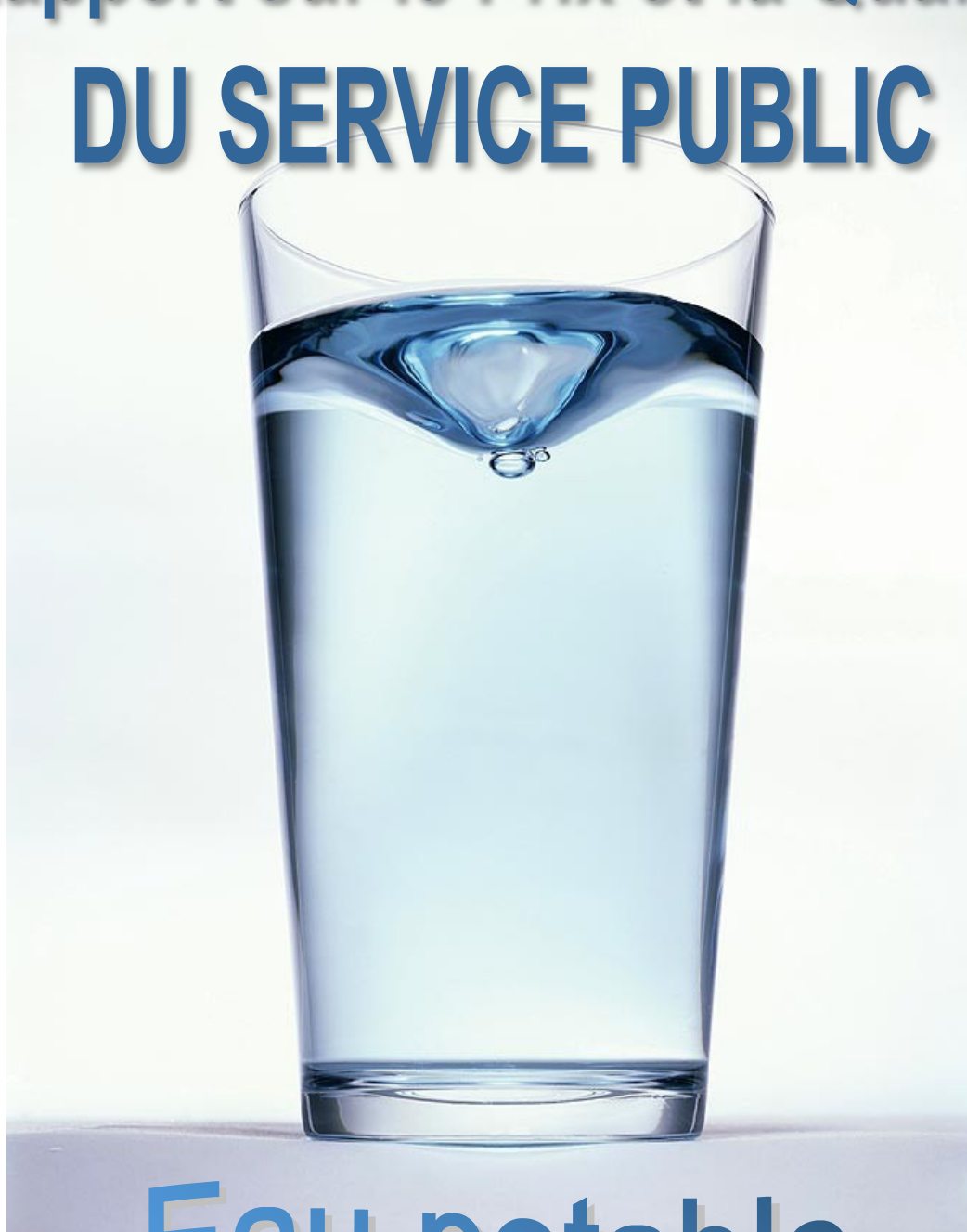


Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

# Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



## Eau potable

SMAEP 4B -- Production

Année 2018

# SOMMAIRE

## CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service .....	3
2) Estimation de la population desservie .....	4
3) Conditions d'exploitation du service.....	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service.....	4
5) Ressource en eau .....	5
a) Points de prélèvement – 4 B.....	5
b) Importations d'eau .....	6
c) Volumes produits.....	7
6) Volumes vendus et exportés .....	7
7) Bilan des volumes.....	8
8) Longueur du réseau .....	8

## TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur.....	9
10) Prix du service de l'eau potable.....	9
11) Recettes d'exploitation.....	9

## INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau .....	10
13) Indice de protection de la ressource en eau :.....	11
14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	11
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau .....	12
16) Performance du réseau .....	12
17) Renouvellement des réseaux .....	13

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2017 .....	14
19) Etat de la dette.....	14
20) Amortissements réalisés .....	14

## NOTES

## CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### 1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 62 collectivités représentant 64 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

#### Un syndicat :

- Syndicat AEP de Loubigné

#### Soixante et une communes :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Alloinay ( <i>Les Alleuds ; Gournay-Loizé</i> )  | - Hanc                                    | <i>Boisserolles ; Prissé la Charrière ; Saint Etienne la Cigogne</i> |
| - Ardilleux  | - Juillé                                  |  |
| - Asnières en Poitou                               | - Juscorps                                | - Plibou   |
| - Aubigné  | - La Bataille                             | - Pouffonds  |
| - Beauvoir-sur-Niort                               | - La Chapelle                             | - Saint Génard   |
| - Bouin  | - Pouilloux                               | - Saint-Martin-les-Melle ( <i>Negressauve</i> )                      |
| - Brieuil-sur-Chizé                                | - Le Vert                                 | - Saint-Médard   |
| - Brioux-sur-Boutonne                              | - Les Fosses                              | - Saint Romans des Champs  |
| - Brûlain  | - Limalonges                              | - Saint-Romans-les-Melle   |
| - Caunay   | - Lorigné                                 | - Sauzé-Vaussais   |
| - Celles-sur-Belle ( <i>Montigné et Verrines</i> ) | - Luché sur Brioux                        | - Secondigné-sur-Belle   |
| - Chail  | - Lusseray                                | - Séligné  |
| - Chef-Boutonne                                    | - Mairé L'Evescault                       | - Sompt  |
| - Chérigné   | - Maisonnay                               | - Tillou   |
| - Chizé  | - Marigny                                 | - Vernoux-sur-Boutonne   |
| - Clussais la Pommeraie                            | - Mazières sur Béronne                    | - Villefollet  |
| - Couture d'Argenson                               | - Melleran                                | - Villiers-en-Bois.  |
| - Crézières  | - Montalembert                            | - Villiers-sur-Chizé   |
| - Ensigné  | - Montjean                                |  |
| - Fontenille-St Martin d'Entraigues                | - Paizay-le-Chapt                         |  |
| - Fors   | - Paizay-le-Tort                          |  |
|  | - Périgné                                 |  |
|  | - Pers                                    |  |
|  | - Pioussay                                |  |
|  | - Plaine d'Argenson ( <i>Belleville ;</i> |  |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2018 sont les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable ;
- La Défense Incendie ;
- L'Assainissement non collectif ;
- L'Assainissement collectif

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2018. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

## 2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **30 200**, population en vigueur au 01/01/2019

Nombre de compteurs : **16 485** (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

## 3) Conditions d'exploitation du service

Le service était exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages depuis sa création en 1986. La collectivité a choisi un retour à une gestion complète en régie.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## 4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	Coordination des différents intervenants. Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
<b>Gestion des adhérents</b>	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
<b>Renouvellement</b>	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
<b>Mise en service</b>	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
<b>Entretien</b>	Des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...,
<b>Prestations particulières</b>	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage. Entretien des points de distribution, recherche des fuites

## 5) Ressource en eau

## a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m <sup>3</sup> /h)	Prélèvement 2017 (m <sup>3</sup> )	Prélèvement 2018 (m <sup>3</sup> )	Variation 2017/2018
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	78 144	79 118	1,25%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 1	25	34 828	36 705	5,39%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 2	40	55 643	58 566	5,25%
CAUNAY/La Bouleure	50	101 009	96 195	-4,77%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 2	30	85 450	83 895	-1,82%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 3	40	107 398	98 973	-7,84%
CHEF-BOUTTONNE/Le Sablon	40	97 446	92 551	-5,02%
CHEF-BOUTTONNE/Les Outres	45	99 182	94 362	-4,86%
CHEF-BOUTTONNE/Pellevoisin	50	117 441	113 638	-3,24%
CHEF-BOUTTONNE/Pigeon Pierre	35	76 383	74 587	-2,35%
CHIZE/F1	130	169 820	105 947	-37,61%
CHIZE/P1	117	136 487	197 477	44,69%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	19 113	18 785	-1,72%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	47 463	34 561	-27,18%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	38 441	39 663	3,18%
LORIGNE/Jardin aux Prêtres	50	77 450	76 783	-0,86%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	29 696	30 905	4,07%
LUSSERAY/Chiron Cotereau	90	128 453	137 175	6,79%
LUSSERAY/Le Logis	40	53 068	55 880	5,30%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	17 709	18 182	2,67%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	66 211	73 624	11,20%
PERIGNE/La Touche	70	105 427	100 658	-4,52%
PERIGNE/Le Boulassier	90	135 013	124 010	-8,15%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Alleuds F2	15	63 737	68 019	6,72%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	123 050	107 444	-12,68%
SAINT GENARD/Marcillé	50	91 826	63 379	-30,98%
SAUZE VAUSSAIS/La Foncaltrie	110	0	0	#DIV/0!
TILLOU/La Rivière Sud	25	22 938	16 767	-26,90%
VERNOUX/ Grand Bois Battu	120	39 412	47 860	21,44%
<b>Total des prélèvements (m<sup>3</sup>)</b>		<b>2 218 238</b>	<b>2 145 709</b>	<b>-3,27%</b>

Au cours de l'année 2018, un captage n'a pas produit d'eau potable, deux captages ont été arrêtés pendant une période et deux captages ont connu une réduction de leur débit d'exploitation (voir tableau récapitulatif en page suivante).

Ouvrage	Période impactée en 2018	Observations
La Foncaltrie	Arrêt toute l'année	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Turbidité
La Scierie Supra	Arrêt du 13 juin au 31 décembre	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrate puis travaux de réhabilitation du forage
La Scierie Infra	Arrêt du 16 juillet au 31 décembre	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrate puis travaux de réhabilitation du forage
Marcillé	Réduction du débit d'exploitation de 55m <sup>3</sup> /h à 40 m <sup>3</sup> /h du 02 mai au 10 décembre	Dégradation de la qualité de l'eau avec les molécules de métolachlore, métazachlore et alachlor ESA, donc obligation de diminution de débit pour assurer une dilution suffisante pour maintenir la qualité de l'eau traitée
Jardin aux Prêtres	Réduction du débit d'exploitation de 50m <sup>3</sup> /h à 35 m <sup>3</sup> /h du 02 mai au 09 décembre	Dégradation de la qualité de l'eau avec les molécules de métolachlore et métazachlore, donc obligation de diminution de débit pour assurer une dilution suffisante pour maintenir la qualité de l'eau traitée

Le captage de la Foncaltrie est resté à l'arrêt au cours de l'année 2018. Le dossier de travaux de mise en place d'un traitement de la turbidité sera réalisé en 2019. Le planning prévoit une réalisation des travaux courant 2020 et 2021.

Les deux captages de la Scierie ont connu des périodes d'arrêt à cause d'une dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrate. Des travaux de raccordement de ces forages à la cuve de mélange de Lussais ont été entrepris. Ces forages ont été remis en service sur le début de l'année 2019.

Deux autres captages ont connu des périodes de réduction de débit à cause d'une dégradation de la qualité de l'eau avec la présence de molécules phytosanitaires. Ces réductions de débit ont permis, grâce à la dilution, de conserver une eau traitée de qualité pour les abonnés.

Le volume prélevé au cours de l'année 2018 a été de 2 145 709 m<sup>3</sup> en comparaison au volume 2017 qui était de 2 218 238 m<sup>3</sup>. Cela représente une diminution de 72 529 m<sup>3</sup> sur l'année 2018.

#### b) Importations d'eau

Import depuis	Importés en 2017 (m <sup>3</sup> )	Importés en 2018 (m <sup>3</sup> )	Variation 2017/2018
SE DE LEZAY	7 463	7 564	1%
SERTAD - production	5 082	7 963	57%
SIAEP DES SOURCES DU PERRAULT	15 106	15 442	2%
SIAEP de Civray	0	0	#DIV/0!
Synd Rèse	6 181	5 123	-17%
<b>Total importé</b>	<b>33 832</b>	<b>36 092</b>	<b>7%</b>

Les imports d'eau réalisés en 2018 auprès des services voisins sont stables. Il faut noter une légère augmentation de volume sur les achats d'eau au SERTAD dû à des essais d'alimentation du secteur de Saint-Romans-les-Melle pour préparer les travaux à effectuer en 2019.

c) *Volumes produits*

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Les stations de production ont utilisé 30 669 m<sup>3</sup> d'eau. Cette eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des traitements du fer et des pesticides ainsi que pour les analyseurs d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore). Les rendements des réseaux de transport d'eau brute sont bons car ces réseaux sont très récents.

Site de Production	Prélevé en 2018 (m <sup>3</sup> )	Produit en 2018 (m <sup>3</sup> )	Rendement des usines	Observations
Site de Chef Boutonne	182 868	173 804	95,04%	Eaux de service
Site de Vallée Caillaud	79 118	79 118	100,00%	
Site de Vernoux	47 860	46 794	97,77%	
Cuve de Mélange de Luché	450 700	450 700	100,00%	
Cuve de Mélange de Lussais	428 484	428 484	100,00%	
Site de Tillou	16 767	16 767	100,00%	
Site de Marcillé	63 379	59 851	94,43%	Analyseurs en continu
Site des Renfermis	175 463	168 910	96,27%	Analyseurs en continu
Site de la Touche	224 668	222 874	99,20%	Analyseurs en continu, fonctionnement de la déferrisation.
Site de Caunay	96 195	94 934	98,69%	Analyseurs en continu et traitement des pesticides
Station de Chizé	303 434	297 059	97,90%	Analyseurs en continu
Station de Lorigné	76 783	75 755	98,66%	
Station de la Foncaltrie	0	0		
<b>Total des volumes (m3)</b>	<b>2 145 719</b>	<b>2 115 050</b>	<b>98,57%</b>	

6) **Volumes vendus et exportés**

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2016 (m <sup>3</sup> )	Vendu en 2017 (m <sup>3</sup> )	Vendu en 2018 (m <sup>3</sup> )	Variation 2017/2018 (%)
4B Distri (ARDILLEUX)	12 367	12 109	13 430	10,9%
4B Distri (COUTURE D'ARGENSON)	26 115	24 490	26 269	7,3%
4B Distri (LES ALLEUDS)	20 793	22 548	18 544	-17,8%
4B Distri (MAISONNAY)	14 402	15 312	16 184	5,7%
4B Distri (PAIZAY LE CHAPT)	23 870	22 362	19 178	-14,2%
4B Distri (secteur Belle Boutonne)	417 714	373 869	380 365	1,7%
4B Distri (secteur Fosses)	394 823	374 500	354 638	-5,3%
4B Distri (secteur Le Vert)	6 213	6 181	6 181	0,0%
4B Distri (secteur Marcillé)	231 059	216 293	209 817	-3,0%
4B Distri (secteur Prissé)	41 917	37 816	39 083	3,4%
4B Distri (secteur St Etienne)	43 442	42 155	38 819	-7,9%
4B Distri (Secteur Tillou)	23 912	25 066	18 579	-25,9%
4B Distri (Secteur Gournay Loizé)	73 510	68 666	60 926	-11,3%
4B Distri (Secteur Fontenille)	74 420	72 890	70 837	-2,8%
4B Distri (Secteur Rom-Bouleure)	523 378	474 289	475 011	0,2%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	126 658	133 447	131 040	-1,8%
CHEF-BOUTONNE	154 946	141 483	136 524	-3,5%
SIAEP DE LOUBIGNE	72 583	74 393	72 042	-3,2%
<b>Volume total vendu aux adhérentes</b>	<b>2 282 122</b>	<b>2 137 869</b>	<b>2 087 467</b>	<b>-2,4%</b>

Les volumes mis en distribution en 2018 sur le territoire ont connu une **diminution de 2.4%** (soit moins 50 402 m<sup>3</sup>).

Cette diminution s'explique principalement par une diminution de consommation des abonnés à cause notamment de la pluviométrie et par de bons rendements des réseaux de distribution.

## 7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m <sup>3</sup> )	2016	2017	2018	Variations
Ressources propres	2 315 249	2 200 196	2 115 050	-3,87%
Importations	34 877	33 832	36 092	6,68%
<b>Total général</b>	<b>2 350 126</b>	<b>2 234 028</b>	<b>2 151 142</b>	<b>-3,71%</b>

## 8) Longueur du réseau

### - Extension de réseau

	2014	2015	2016	2017	2018
Extension de réseau (ml)	-	-	-	-	-

Aucune extension du réseau de production n'a eu lieu depuis 2011.

### - Evolution du patrimoine du réseau

	2014	2015	2016	2017	2018	N / N-1
Longueur totale du réseau (ml)	110 792	110 792	130 397	130 397	130 798	0,31%

Il faut noter une augmentation du linéaire de réseau dans le cadre du renouvellement du réseau de Chizé qui comportait une partie de dévoiement de conduite passant en terrain privé soit 401ml.



## TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

### 9) Tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m <sup>3</sup> pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement
08/12/2016	Vote des tarifs 2017
08/12/2016	0,03 €/m <sup>3</sup> pour financement programme Re-Source

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

### 10) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2017	2018
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	8,16	8,26
Prix mutualisé (€/m3)	0,2200	0,2250
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m3)	0,05596	0,0580
1 centimes prog re-sources (€/m3)	0,03	0,03
1 centimes tx renouvellement (€/m3)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

### 11) Recettes d'exploitation

	2017	2018	Variation
<b>Total Recettes de vente d'eau</b>	<b>1 432 970,09</b>	<b>1 407 904,16</b>	<b>-1,75%</b>
dont abonnements	743 634,00	748 001,00	0,59%

## INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

### 12) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans la cadre de l'autocontrôle.

Il est primordial de surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau et de vérifier les améliorations apportées par le traitement entre les eaux brutes et les eaux traitées admises en distribution.

Sur l'année 2018, les résultats de la surveillance de la qualité des ressources en eau et de la qualité de l'eau après traitement sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2018 Production		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	40	39	97.5 %
	Conformité physico-chimique	66	63	96.0 %
Autocontrôle	Conformité physico-chimique	754	754	100%
	Conformité Chlore Réservoir	422	422	100%

Le contrôle sanitaire présente une analyse bactériologique non conforme :

- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Luché-sur-Brioux :  
Le 28/03, présence de spores anaérobies sulfito-réducteurs : 1 n/100 ml pour une norme de 0 n/100 ml.  
Le résultat s'est révélé conforme lors du re-contrôle.

Le contrôle sanitaire présente également trois analyses physico-chimiques non conformes :

- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Luché-sur-Brioux :  
Le 15/01, présence d'une turbidité légèrement supérieure à la référence de qualité. Ce dépassement a été faible et ponctuel. Le re-contrôle a montré une turbidité inférieure à la référence de qualité.
- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de reprise de Pouffonds :  
Le 2/03, présence de métazachlore acide éthane-sulfonique. Réduction du débit du forage de Marcillé et apport de la cuve de Sompt.  
Le résultat s'est révélé conforme lors du re-contrôle.
- Eau issue du mélange des eaux des captages de La Scierie :  
Le 25/05, présence d'un taux de nitrates supérieur à la limite de qualité. Ce phénomène se produit tous les étés, ce qui conduit à l'arrêt des forages de la Scierie Supra et Infra. Afin de remédier à ce problème, des travaux ont été entrepris pour acheminer l'eau directement à la cuve de mélange de Lussais.

L'autocontrôle n'a quant à lui révélé aucun dépassement.

**Les actions correctives ont été mises en place dès la connaissance du résultat afin de retrouver une qualité d'eau potable confirmée lors du re-contrôle.**

### 13) Indice de protection de la ressource en eau :

L'indice d'avancement de la démarche de protection des ressources en eau est un indicateur qui permet d'identifier la performance atteinte ou à atteindre pour assurer la protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- **0 %** Aucune action,
- **20 %** Études environnementale et hydrogéologique en cours,
- **40 %** Avis de l'hydrogéologue rendu,
- **50 %** Dossier déposé en préfecture,
- **60 %** Arrêté préfectoral,
- **80 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés,
- **100 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

### 14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource</b>
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
<b>89%</b>

Sur le territoire du SMAEP 4B, l'indice de protection de la ressource en eau, en 2018, est de **89 % en moyenne pour l'ensemble des ressources**. Quatorze ressources en eau ont un indice égal à 80% alors que les douze captages « Grenelle » et trois forages contrôlés par l'ARS ont un indice égal à 100%.

## 15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution) document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)		
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Le chapitre A doit obtenir 15 points afin de comptabiliser les points du chapitre B ;

(2) Les chapitres A et B doivent totaliser au moins 40 points afin de comptabiliser les points du chapitre C

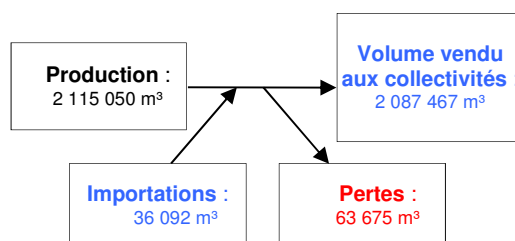
(3) Les points obtenus sont fonction du % de linéaire des réseaux validant l'information.

Le syndicat possède une connaissance assez précise de son patrimoine et réalise régulièrement les mises à jour de celui-ci.

La finalisation de l'étude patrimoniale au cours de l'année 2017 a permis la mise en place du plan pluriannuel de renouvellement des canalisations qui vient compléter le travail de renouvellement déjà réalisé depuis plusieurs années.

L'indice de connaissance et de gestion patrimonial passe donc de 90 à 100 points.

## 16) Performance du réseau



Les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte.

Les volumes de service ne sont pas pris en compte.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau =  
Volume vendu aux adhérents / (Volume produit + Volume acheté)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement réseau (%)	98,7%	93,8%	97,1%	95,7%	97,0%

- Indice des volumes non comptés =  
(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable.

- Indice linéaire de pertes en réseau =  
Pertes (m<sup>3</sup>) /longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	0,74	5,04	1,68	2,02	1,34

## 17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2017, 1 111 mètres linéaires de réseau de production ont été renouvelés.

	2014	2015	2016	2017	2018
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	110 617	110 617	130 397	130 397	130798
Renouvellement de réseau (ml)	-	-		1 111	959
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	0,00%	0,85%	0,73%

### Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,32 %

*Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.*

*Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.*

Le taux de renouvellement des réseaux de production est faible car les réseaux les plus anciens sont de 1986.

En 2018, le syndicat a prononcé la réception du renouvellement du réseau d'alimentation du réservoir de Chizé. Ces travaux ont permis de sortir une canalisation qui était en terrain privé et conduisent à une augmentation du linéaire.

Au cours de l'année, le syndicat a également réalisé des travaux sur les liaisons de Sompt à Gournay, de La Bataille à Chef-Boutonne et des forages de la Scierie (Fontenille) à la cuve de Lussais (Chef-Boutonne).

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

### 18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2018

Objet des travaux et équipements	Montant des travaux (HT)
Réseau de production à CHIZÉ	105 013,05
Compteurs de sectorisation (fourniture et travaux en régie)	3 342,20
Installation d'alarmes anti-intrusion (travaux en régie)	2 936,47
Mise en place d'inverseurs de source	13 921,13
Achat d'un chloromètre	1 508,00
Renouvellement de pompes	10 439,56
Achat d'un débitmètre	1 022,00
Achat de matériel de télégestion	2 682,40
<b>TOTAL</b>	<b>140 864,81</b>

En 2018, l'étude patrimoniale a été finalisée comptablement pour un montant de 31 092.79€ HT. L'opération d'acquisition foncière à Fontenille a également été finalisée pour 64 598.46 € HT.

### 19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci. L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017	2018
Encours de la dette au 31 décembre (€)	2 430 318,47	2 248 043,80	2 058 952,49
Epargne brute annuelle (€)	546 254,12	419 789,24	976 159,70
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	<b>4,45</b>	<b>5,36</b>	<b>2,11</b>
Recettes réelles	1 573 558,25	1 557 765,57	2 118 819,00
Dépenses réelles	1 027 304,13	1 137 976,33	1 142 659,30
Remboursements au cours de l'exercice	287 862,40	287 501,10	281 117,10
dont en intérêts	104 596,95	97 697,63	90 522,44
dont en capital	183 265,45	189 803,47	190 594,66

*L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles*

Le budget principal porte une partie des emprunts du budget distribution. Tous les emprunts liés à la compétence sont pris en compte pour le calcul.

La hausse de l'épargne brute annuelle entre 2017 et 2018 s'explique essentiellement par l'encaissement de l'indemnisation de COSEA pour la solution de traitement de la turbidité à hauteur de 537 000 € alors que les travaux ne devraient démarrer qu'en 2020.

### 20) Amortissements réalisés

	2014	2015	2016	2017	2018
Montant de la dotation aux amortissements	673 209,92	710 549,42	658 672,10	477 703,42	836 951,42

Les amortissements sont en hausse notable car de nombreux biens ont été intégrés fin 2017 (leur amortissement a donc démarré en 2018).





**Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B**

73 route de Brioux

79170 PÉRIGNÉ

Tel : 05 49 07 74 31

Fax : 05 49 07 12 26

Mail : [aep4b@orange.fr](mailto:aep4b@orange.fr)